



« Le développement des grandes métropoles régionales »

« Le développement des grandes métropoles régionales qui rééquilibrent le territoire me semble bien symboliser la décentralisation. Elles posent, en contrepoint, la question de la gouvernance de la métropole parisienne. Pendant longtemps, l'Etat central a favorisé Paris et la région parisienne. Depuis, la décentralisation et l'affaiblissement de l'Etat ont souligné le retard pris par l'agglomération parisienne. Le nouveau gouvernement et les maires de l'agglomération trouveront-ils un accord pour une nouvelle gouvernance ? Sinon, elle perdra sa suprématie. Ces métropoles régionales ont été créées par les lois sur la décentralisation avec la création des communautés urbaines en 1966, des communautés d'agglomération en 1999, mouvement qui a abouti à la création des métropoles en 2010. Les élus locaux ont su prendre en main de grands bassins humains et d'emploi et ont trouvé une logique commune plus facilement qu'en région parisienne. Une concurrence positive s'est mise en place entre ces territoires, avec une volonté de se positionner en France et en Europe. On ne peut plus parler de Paris et de la province. Nous avons maintenant une série de centralités régionales. Ce qui pose la question des départements, repositionnés en représentants de la ruralité. Les métropoles les plus importantes se voient comme discutant d'égal à égal avec Paris. Pour poursuivre la décentralisation, il faut régler le problème parisien. Ce sera compliqué pour l'Etat de se résigner à laisser une puissance se développer. »

Propos recueillis par Martine Kis